

Offre d'emploi Jardinier(ère) Poste syndiqué, saisonnier (avril à décembre 2022)

Nous vous offrons un environnement de travail unique !

Située à la frontière ouest du Québec, la ville de Rigaud est une municipalité de 8 215 habitants résidants sur un large territoire de plus de 99,1 km². Les citoyens jouissent d'une qualité de vie peu commune, entre autres, en raison des trésors naturels qui entourent la ville. La vie communautaire est très présente et assez diversifiée grâce à des commerces de niche, des organismes communautaires passionnés, de prestigieuses entreprises, des institutions de renom et de fiers citoyens qui, chaque jour, prennent action pour le développement de leur ville. Avec une équipe de dirigeants dynamiques et avant-gardistes, la Ville bouillonne de projets précurseurs tels que la protection à perpétuité de terrains à haute valeur écologique situés sur le mont Rigaud, son nouveau plan stratégique dans une perspective de développement durable, etc. En plus d'offrir une très belle ambiance de travail, la Ville est dirigée par une équipe de jeunes cadres qui sait innover et être ouverte d'esprit pour que l'environnement de travail soit un véritable milieu de vie. La centaine d'employés qui y travaille sont des gens de cœur, des gens dévoués au service des citoyens.

SOMMAIRE DES TÂCHES

Joignez-vous à l'équipe des Services techniques et des infrastructures pour l'été-automne 2022 !

Sous l'autorité du chef de division, le titulaire de ce poste assumera les tâches et les responsabilités suivantes :

- De concert avec son supérieur immédiat, établir la planification annuelle des plantations et le calendrier des travaux à exécuter.
- Assigner et coordonner le travail des aides-jardiniers.
- S'assurer que les travaux sont exécutés dans les délais et suivant les normes et spécifications d'usage.
- Sélectionner et mettre en terre les plantes, les fleurs annuelles, les vivaces, les bulbes, les arbres, les arbustes, les conifères et autres végétaux.
- Veiller à l'entretien des aménagements paysagers de la Ville et, à cet effet, procéder au désherbage, à la taille, à la fertilisation, à l'arrosage, à la mise en place et à l'enlèvement des dispositifs de protection hivernale et réaliser toute autre tâche de cette nature.
- Peut concevoir ou réaliser, au besoin, et à la demande de son supérieur, certains aménagements paysagers de nature simple telle que les plates-bandes, les rocailles ou autres ainsi que des aménagements paysagers de nature plus complexe.
- Procéder à l'arrosage périodique des arbres transplantés, faire le tuteurage et les tailles de formation en début de croissance.
- Porter une attention régulière sur l'état des arbres, des plantes et des végétaux afin de prévenir les maladies ou les insectes (lutte préventive). Intervenir, le cas échéant, par l'utilisation de techniques ou de produits appropriés.
- Évaluer certains besoins en matière d'horticulture et veiller à l'approvisionnement en matière de produits horticoles et de petits outils.

EXIGENCES DU POSTE

- DEP en horticulture.
- Une à deux années d'expérience en horticulture, idéalement comme chef d'équipe.
- Être habileté à se servir d'un outillage simple.
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5).
- Autonomie, sens des responsabilités et organisée.
- Bonne tolérance aux efforts physiques et aux écarts de température.

- Pouvoir lever des charges allant jusqu'à 30kg;
- Capacité à mener une équipe dans un esprit de collaboration et de respect.



CONDITIONS D'EMPLOI

Poste syndiqué régi par la convention collective en vigueur pour les employés cols bleus.

Horaire de travail : Poste saisonnier à temps plein, 40 heures par semaine, horaire de jour, du lundi au vendredi. (7h00 à 12h00 à 13h00 à 16h00).

Durée : Environ 32 semaines, du mois d'avril au mois de décembre 2022

Échelle salariale du poste : 22,97\$ à 26,86\$/heure (échelle 2020 en révision)

Joignez-vous à notre belle équipe !

Toute personne intéressée et ayant les compétences pour satisfaire aux exigences de ce poste doit faire parvenir sa candidature par courriel avec la mention « **Jardinier (ère)** » par courriel au plus tard le **1^{er} avril 2022** à l'adresse : sandrapolisena@ville.rigaud.qc.ca

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

La Ville de Rigaud accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'équité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.